

Unanimité des élus pour soutenir les permis de construire du Shopi et de la Pharmacie

Les élus approuvent le procès-verbal de la réunion du lundi 17 décembre 2012

Urbanisme : Situation des permis de construire de Shopi et de la Pharmacie Picard

Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée des différents contacts échangés sur ce dossier.

Contrairement à la demande écrite le 6 décembre 2012 par la société Agrisix représentée par M Germain Berthévas, les élus émettent un avis unanime pour ne pas retirer les permis délivrés respectivement le 11 octobre 2012 pour la nouvelle pharmacie et le 13 novembre 2012 pour le Carrefour Market avec station-service.

Un entretien avec Monsieur le Sous-Préfet a été tenu à ce sujet.

Le refus du Préfet de classement en zone constructible de son terrain côté Plougourvest ne justifie absolument pas sa démarche d'attaquer les permis de Shopi et de la pharmacie Picard.

Pour avancer et essayer de satisfaire M. Berthévas, la commune de Plouvorn a proposé d'autres terrains à l'entrée du bourg et dans la zone artisanale de Trievin.

Mais il reste sourd à ces propositions et préfère risquer la disparition pure et simple du commerce Shopi, dont l'existence même est menacée à court terme avec la visite début 2014 de la Commission d'Etablissement Recevant du Public.

L'association des commerçants et artisans de Plouvorn, en réunion vendredi 25 janvier dernier, est également inquiète et soutient la Commune pour voir aboutir le projet de ces commerces.

Réseau d'assainissement Pen Ar Harden-Kerarbellec

Le Conseil valide à l'unanimité le projet de modification de la canalisation d'assainissement depuis Pen Ar Harden et jusqu'à la station d'épuration. La Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux sera demandée à ce sujet.

Intercommunalité :

Les modifications des termes des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau relatifs à son objet, sa politique d'Animation Jeunesse et le recouvrement des dotations sont acceptées.

Consultation publique :

La consultation publique concernant le Gaec Allain-Carrer situé à « Quivigères » et à « Poulran » sur Plouvorn ne soulève aucun commentaire. Accord unanime.

Bail avec Orange

Un nouveau bail est accepté avec la société Orange concernant l'emplacement sur le château d'eau de leur antenne-relais de radio-téléphonie mobile.

Contrat d'avenir :

Les élus décident de créer un poste en contrat d'avenir sur l'entretien des espaces verts dans le bourg.

Médecine du Travail :

La Commune de Plouvorn souscrit à la prestation Médecine du Travail, moyennant un coût calculé sur 0,37 % de la base Urssaf, soit près de 1.300 €.

.../...

Compte-rendu des commissions

Finances

Terrains à bâtir

Monsieur François Palut regrette la position de propriétaires de terrains à bâtir en agglomération soucieux de vendre leurs parcelles à prix fort, abusifs et disproportionnés par rapport à l'estimation du service des Domaines et aux prix pratiqués. L'étude d'une taxation spécifique avec majoration du foncier non-bâti par exemple sur ces terrains est envisagée.

Actions sociales, Enfance, Affaires scolaires et Solidarité

Madame Marie Paule Rouxel informe des discussions à venir avec les représentants de l'Ecole, des parents d'élèves et les responsables des différentes associations et des structures concernées, notamment du Centre Aéré, pour s'engager dans la réforme des rythmes scolaires à appliquer sur la commune de Plouvorn.

Aménagement Rural et Environnement

M. Jean Noël Cueff, Adjoint rapporte les discussions de la commission portant sur les travaux à venir cette année 2013, le remplacement de matériel et de panneaux de signalisation à étudier et les opérations de marquage au sol.

Aménagement Urbain, bâtiments non-sportifs

M. Jean-Jacques Guénégan, Adjoint rapporteur de la commission précise que les projets pour 2013 seront travaillés prochainement en Commission pour être présentés au budget.

Vie Locale, Animations, bâtiments sportifs

M. Jean Paul Le Nan, Adjoint, rapporte les travaux de la commission.

La réfection de la salle des sports rue Bel Air est achevée et la demande de classement à la Fédération va être effectuée.

Une réflexion est engagée pour développer les activités au plan d'eau.

Questions diverses

Le stationnement anarchique et irrespectueux des véhicules du Garage de M. Gilles Gourmelon est soulevé. La situation actuelle est inadmissible et devient insoutenable pour les riverains.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée en Mairie au lundi 25 février 2013 à 19 h